COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Privas, le 26 novembre 2026

SÉCHERESSE ET DÉGÂTS DE SANGLIERS LA FDSEA ET LES JEUNES AGRICULTEURS APPELLENT À LA MOBILISATION

LUNDI 30 NOVEMBRE À 10 H DEVANT LA CHAMBRE D'AGRICULTURE À PRIVAS

La FDSEA de l'Ardèche et les Jeunes Agriculteurs appellent l'ensemble des agriculteurs ardéchois à se mobiliser lundi 30 novembre à 10 h devant la Chambre d'agriculture, à l'occasion de sa session, en présence de partenaires et de services de l'État.

Cette mobilisation vise à faire entendre la colère et l'incompréhension des éleveurs face aux taux de pertes sur prairies retenus à la suite de la sécheresse. À l'issue du rassemblement, les agriculteurs se rendront devant le siège de la Fédération départementale des chasseurs pour dénoncer la pression des sangliers et les dégâts subis par les exploitations.

Sécheresse : le ministère doit prendre ses responsabilités

Depuis plusieurs mois, la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs alertent sur les incohérences des données satellitaires Airbus. Les taux de pertes retenus ne correspondent pas toujours à la réalité constatée dans les exploitations.

Lors du Comité départemental d'expertise (CDE) du 24 novembre, le principe de visites d'exploitations dans les communes exclues du dispositif en raison des taux retenus a été acté. C'est un premier pas, mais il ne suffit pas.

Alors que les premiers versements interviennent pour les exploitations reconnues par satellite, d'autres éleveurs confrontés à des pertes importantes se retrouvent sans fourrage et sans trésorerie, avec la perspective d'attendre le printemps pour obtenir une réponse.

La FDSEA et les Jeunes Agriculteurs demandent au ministère :

- la reconnaissance des erreurs du dispositif satellitaire en Ardèche ;
- l'organisation immédiate de visites de terrain pour constater les pertes réellement subies ;
- l'accompagnement des agriculteurs dans leurs recours individuels ;
- des garanties sur l'instruction et la validation de ces recours, afin de permettre un véritable réexamen des situations ;
- la révision des taux lorsque les constats de terrain démontrent un écart avec les résultats satellitaires.

Chaque recours doit permettre un véritable examen de la situation de l'exploitation et apporter une réponse concrète aux agriculteurs concernés.

Sangliers : une pression devenue insupportable

À l'issue de la mobilisation devant la Chambre d'agriculture, les agriculteurs se rendront devant le siège de la Fédération départementale des chasseurs pour dénoncer la pression des sangliers et les dégâts subis par les exploitations.

La FDSEA et les Jeunes Agriculteurs demandent la mobilisation de tous les acteurs et des moyens de régulation disponibles afin de trouver des solutions concrètes et durables.

RENDEZ-VOUS PRESSE : LUNDI 30 NOVEMBRE À 10 H
Devant la Chambre d'agriculture – 4 avenue de l'Europe Unie, 07000 Privas

La mobilisation doit se dérouler dans le respect des biens et des personnes. Chacun engage sa responsabilité individuelle.

CONTACTS PRESSE

FDSEA de l'Ardèche : contact@fdsea07.fr
Jeunes Agriculteurs de l'Ardèche : ja07@jeunesagriculteurs-aura.fr

Tél. FDSEA : 04 75 64 60 62

Siège de la Fédération des chasseurs : col de l'Escrinet,
07200 Saint-Étienne-de-Boulogne.